



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame COLLARD-LEPRINCE**, demeurant à 4130 Esneux, Quai de l'Ourthe 34.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Quai de l'Ourthe, 34 et cadastré division 2, section D, n°456H15.

La demande vise les travaux suivants : **extension d'une terrasse sur pilotis, déplacement d'un escalier d'accès et réalisation d'une toiture plate** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour la raison suivante :

- la terrasse sur pilotis (considérée comme volume secondaire) devrait respecter un recul compris entre 5 et 10m par rapport à la limite parcellaire latérale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 juin 2024 au 19 juin 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be